

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

A Travers Nos Régions

PORT-GENTIL/ACTIVITÉS VACCINALES : C'EST PARTI POUR L'OGOOUÉ-MARITIME



Photo : CNE

LES activités vaccinales intégrées contre les maladies évitables par la vaccination et la vaccination contre le Covid-19 initiées par le ministère de la Santé et des Affaires sociales – en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la santé –, ont été lancées le 4 juillet 2023 dans l'Ogooué-Maritime. Les équipes de vaccination sont déployées dans les quatre coins de Port-Gentil et dans les différents départements de la province. Raïssa-Claire Goulengou Ngouessy-Johnson, en sa qualité de directrice régionale de santé (DRS) maritime, a rappelé que cette opération consiste à administrer aux enfants de 0 à 11 mois et à ceux de 1 à 5 ans des vaccins contre le BCG, la tuberculose, la coqueluche, la diphtérie. Au Cap-Lopez, la mobilisation était au rendez-vous. Selon Marcel Moucketou Mabicka, superviseur central technique, les enfants incomplètement vaccinés ont reçu les doses de rattrapage. Ceux n'ayant jamais eu de vaccins ont fait l'objet d'un rattrapage global. Les enfants de 1 à 5 ans reçoivent la deuxième dose du vaccin contre la rougeole qui est d'actualité. A propos de la vaccination contre le Covid-19, "les personnes se montrent sceptiques par ce qu'elles pensent que le Covid-19 était déjà terminé avec la levée des mesures barrières", a confié la DRS.

LEBAMBA : LES RETRAITÉS EN COLÈRE



Photo : Aymard Mambela

LE préfet du département de la Louetsi-Wano, Euloge Parfait Mombo Moukaga, a reçu hier l'ensemble des retraités de Lebamba, en colère depuis quelques jours, car réclamant "les dommages et intérêts, les services rendus, le paiement des rappels soldes et la revalorisation et l'arrimage de leurs pensions retraites". Pendant près d'une heure, l'autorité préfectorale a écouté leurs plaintes et a dit prendre acte de leurs revendications à tout le moins légitimes. Aussi a-t-il promis de les transmettre à sa hiérarchie. Cependant, la colère n'étant pas l'attitude à adopter pour obtenir quelque chose, même de droit, le préfet a d'abord invité les retraités de Lebamba et de la Louetsi-Wano à s'organiser en association avant de leur demander à opter pour une attitude de sagesse. Ce qui éviterait d'agir en ordre dispersé. L'autorité n'a pas manqué de rappeler que les plus hautes autorités du pays planchent sur ce sujet et promettent des résultats probants.

CNE & MAMBELA

Lambaréné : une "Grande nuit" féerique



Photo : KOUJIGA

Une vue des officiels et du public composé des jeunes lors du méga concert.

Christian KOUJIGA
Lambaréné/Gabon

C'EST en sa qualité de première d'élue du 1er arrondissement de la commune de Lambaréné que Madeleine Berre, par ailleurs ministre de l'Emploi, de la Fonction publique et du Travail, a organisé le 8 juillet passé à l'esplanade de l'Hôtel de Ville, la première édition du Festival dénommé "La Grande Nuit de Lambaréné". Cette manifestation était organisée en collaboration avec le Collectif des artistes locaux évoluant dans le gospel, le hip-hop, la musique

tradi-moderne, la danse urbaine et l'humour. Un méga concert de musique qui a vu la participation d'une cinquantaine d'artistes du cru comme One Boz, Essok's, El Kenio Mendez, Golden, Faya, MDN, Billy Show, La Papa, Boss Method, Djack Kelo, Swing Love, Offouga, Nofia Dance, DN Crew, Israël du Ciel..., et d'autres (une dizaine environ) venus de Libreville, des stars du moment : l'Oiseau Rare, Eboloko, Fetty Ndoss et bien d'autres.

Ce festival avait pour ambition d'offrir à la jeunesse migovéenne en général et celle de Lambaréné en particulier, un moment de

divertissement et de détente, au sortir des examens de fin d'année, particulièrement le baccalauréat. Aussi, à travers ce spectacle d'envergure, Madeleine Berre – qui n'a de cesse de soutenir la jeunesse –, tenait-elle à valoriser les talents des jeunes artistes migovéens et de Lambaréné, dont le savoir-faire n'est plus à démontrer, mais qui ne disposent pas de moyens financiers, d'opportunités et de tribunes pour mettre en valeur leur talent.

Au vu de l'engouement suscité lors de cette première édition, la jeunesse de Lambaréné a sollicité que cette initiative se pérennise.

Port-Gentil : lancement d'un projet de réinsertion des détenus



Photo : Jean Paulin Allogo

Les officiels, dont le gouverneur et le régisseur de la prison de Port-Gentil.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

D'ANS le cadre de ses activités, l'Organisation non gouvernementale (ONG) SIFOS a lancé, en fin de semaine écoulée à Port-Gentil, en présence du gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Paul Ngome Ayong, un projet de réinsertion de 30 détenus à

la prison centrale de la capitale économique. Il s'agit des jeunes et des femmes dont le séjour à la maison d'arrêt tire à sa fin.

Le régisseur de ladite prison, Jean-Jacques Ona Mbegha, a estimé que la sécurité pénitentiaire a le privilège de prendre part à la mise en œuvre du projet dit Projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA), visant à renforcer les capacités

de 10 agents formateurs en mécanique auto, froid-climatisation auto, et en esthétique et coiffure. Mais aussi à équiper, renforcer et transmettre des compétences professionnelles pour faciliter la réinsertion de 30 femmes et jeunes détenus. Car selon le commandant Ona Mbegha, ce projet permet de lutter efficacement contre la récidive.

La présidente de SIFOS, Chantal Sagbo, a rappelé qu'en 2021 son ONG a lancé le programme "Préparation et autonomisation" des jeunes et femmes en conflit avec la loi. Un programme qui consiste à créer des plateaux techniques de formation professionnelle dans les 9 prisons du Gabon, et former à long terme au moins 10 personnels dans les métiers conformes aux plateaux mis en place.

Le gouverneur Paul Ngome Ayong a loué cette action qui s'inscrit, a-t-il indiqué, dans la philosophie politique d'égalité des chances prônée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba.